



## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

*Sur la Commune de BARBIERES (26300)  
40 H Grande Rue – Résidence Dreyfus – lieudit le Village*

### APPARTEMENT AU 3EME ETAGE DE 3 PIECES

d'une superficie de 55,27 m2,  
avec cave

(au sein d'un ensemble immobilier cadastré section A 827  
et les lots de copropriété 7 et 15)

**ADJUDICATION FIXEE LE JEUDI 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2022 A 10 HEURES**

**à l'audience du Juge de l'Exécution des Saisies Immobilières  
du Tribunal Judiciaire de VALENCE au Palais de Justice,  
Place Simone Veil – 26000 VALENCE**

**Visite prévue sur place le mardi 15 novembre 2022 à 10 heures  
par le ministère de la SCP HERNANDEZ & ROYER,  
Huissiers de Justice à DIE**

### DESIGNATION

Sur la Commune de BARBIERES (26300) – 40 H Grande Rue – Résidence Dreyfus – Lieudit « Le Village », dans un ensemble immobilier cadastré section A 827 et plus particulièrement les lots 7 et 15.

Lot 7 : un appartement situé au 3<sup>ème</sup> étage et les 120/1 000èmes de la copropriété

Lot 15 : une cave au sous-sol portant le n° 7 et les 2/1 000èmes de la copropriété.

Un règlement de copropriété a été reçu le 27 mai 1977 par Maître DUBERNET DE BOSCOQ, notaire, publié au Service de la Publicité Foncière de VALENCE le 7 juillet 1977 volume 1815 n° 5.

### CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Le cahier des conditions de vente contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SELARL EYDOUX-MODELSKI – BASTILLE AVOCATS, Avocat, et déposé au Greffe du Juge de l'Exécution des Saisies Immobilières du Tribunal Judiciaire de VALENCE le 21 juin 2022.

### FRAIS - ENCHERES

Les frais préalables seront payables, comme les frais postérieurs par l'adjudicataire EN SUS du prix.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'un avocat inscrit au Barreau de VALENCE qui ne pourra être porteur de d'un seul mandat. Les enchères sont pures et simples et chaque enchère doit couvrir l'enchère qui la précède.

**MISE A PRIX : 13.000 €**

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 3.000 €

Par chèque de banque émis à l'ordre de la CARPA, ou remise d'une caution bancaire irrévocable.

Pour extrait : Pascale MODELSKI, Avocat  
[www.bastille-avocats.fr](http://www.bastille-avocats.fr)

**Pour tous renseignements s'adresser à la SELARL EYDOUX MODELSKI – BASTILLE AVOCATS, Avocats susnommés Tél 04.76.46.27.43 – [www.bastille-avocats.fr](http://www.bastille-avocats.fr), et pour prendre communication du cahier des conditions de vente au Greffe du Tribunal Judiciaire de VALENCE, où il est déposé.**